

morges

VILLE DE MORGES

LA MUNICIPALITÉ DE MORGES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marco ARNAUD

Membre estimé de la commission consultative des ports

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances et notre profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.